États : le canton de Vaud a parlé

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1983)**

Heft 678

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1024872

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ces mots d'*avant* et d'*arrière*? Où était l'arrière, pour un pays quinze fois plus grand que la Suisse — l'Allemagne — et voici déjà quarante ans? Le jeune Hambourgeois se trouvait-il à l'arrière? En fait, il avait une chance d'en réchapper (sans qu'il s'en doutât), qui était de devancer l'appel et de s'enrôler *avant* le fameux bombardement au phosphore... C'est triste à dire: il n'y a plus d'arrière. Aucun Winkelried ne pourra plus demander qu'on prenne soin de sa femme et de ses enfants avant de s'élancer en avant: il a plus de chances qu'eux de s'en sortir; aujourd'hui, le nombre des civils massacrés l'emporte largement sur celui des militaires. Quant à M. Eggly, son idée à lui, c'est qu'il n'y en a point comme nous! «Les comparaisons avec d'autres pays qui connaissent un (statut pour les objecteurs) ne sont pas probantes; ces pays n'ont pas une armée de milice, expression d'une armée qui exclut toute ingérence chez autrui, mais qui commande une défense résolue...» Etc. Et d'ajouter: «(P)our la Suisse, désarmer unilatéralement serait accepter l'éventualité de n'être plus qu'un jouet dans de futures péripéties de l'histoire.»

M. Eggly recourt ici à la technique éprouvée de la charrette, mise au point notamment par Fouquier-Tinville: dans le même bateau, ceux qui proposent l'institution d'un service civil et les partisans de la suppression pure et simple de l'armée. Tous sont supposés vouloir «désarmer unilatéralement». C'est un peu malhonnête, mais c'est efficace. On dissimule ainsi que les partisans d'un service civil ne songent nullement à désarmer unilatéralement (pas plus que M. Churchill, en 1940, ne voulait désarmer l'Angleterre en maintenant envers et contre tous le principe d'un statut pour les objecteurs!: «C'est précisément pour cela que nous nous battons, pour que les objecteurs aient le droit d'objecter!») mais qu'ils mettent en doute la valeur, aujourd'hui, et la possibilité, d'une défense armée. Que dans tous les cas, ils pensent qu'il y a d'autres voies, qu'il vaudrait la peine d'explorer. Qu'un partisan convaincu du service civil international est très préférable à un mauvais soldat, cela même d'un point de vue strictement militaire. Qu'enfin, malheureusement, si nous devions être entraînés dans une guerre, il est parfaitement illusoire de s'imaginer qu'une armée nous éviterait d'être un jouet dans les péripéties de l'histoire.

Nous ne sommes plus au Morgarten. Ni même en 1914. Ni même en 1939. La bataille de Marignan n'a pas été perdue faute de tanks et ce ne sont pas les objecteurs de conscience qui ont mené la Belgique de 1940 (pour ne prendre qu'un exemple) à la défaite.

J. C.

ÉTATS

Le canton de Vaud a parlé

Horreur, aurions-nous accablé à tort M. Debétaz, conseiller aux Etats radical, en notant (DP 676, «Impudeurs radicales») le «vertigineux néant» d'une intervention consacrée à l'examen de la relance Furgler I à la Chambre des cantons? Le texte en question sera bientôt à la disposition des foules ébahies, qui pourront se faire un jugement sur pièces. Mais tout de suite, pour calmer la légitime impatience de quelques-uns de nos lecteurs, voici les envolées finales de M. Debétaz:

«(...) Il ne s'agit pas, on l'a déjà dit, de dramatiser les difficultés auxquelles nous sommes actuellement confrontés, mais il ne s'agit pas non plus de les «bagatelliser».

»L'économie suisse reste saine en dépit des difficultés traversées; cette santé de fond — si vous me permettez l'expression — n'est pas la même partout, il y a disparité. Dans l'ensemble du pays, le chômage a augmenté. Nous restons, c'est vrai, dans une situation enviable si l'on compare notre pourcentage avec celui d'autres pays. Il n'en demeure pas moins que les problèmes posés par le chômage — problèmes sociaux, économiques, humains — sont graves, quel que soit le nombre des personnes privées d'emploi. Il n'est pas nécessaire de souligner combien il est préférable de pouvoir payer des salaires plutôt que des indemnités de chômage.

»J'en arrive aux conclusions. Je répète qu'il ne s'agit pas pour la Confédération, pour les pouvoirs publics, de se substituer aux entreprises qui doivent continuer à prendre et à assumer initiatives et responsabilités; c'est d'elles d'abord et fondamentalement que doit venir le salut. Il s'agit par une action d'un volume mesuré, déclenchée et réalisée au bon moment, de faciliter un passage dont la rudesse est indéniable. Je voterai l'entrée en matière et les projets que le Conseil fédéral nous présente.»

La voix (unique) du canton de Vaud?

UBS

Pub self-service

Extraordinaire manifestation de puissance financière: l'Union de Banques Suisses achète régulièrement une page entière d'«information» dans la plupart des quotidiens du pays. Ne reculant devant aucune audace, l'UBS se paie le luxe d'aborder dans sa dernière livraison publicitaire de la fin du mois de mars le sujet, ô combien controversé, des bénéfices bancaires de l'an passé. D'où il ressort que l'UBS ne rougit pas de son succès, à l'image du menuisier Dupont pour qui 1982 a aussi été une bonne année; d'où il ressort également que ce qui est bon pour les banques est bon pour le pays. A l'appui de ce constat, la citation d'un expert, reproduite en caractère gras, et il faut bien l'avouer, d'une clarté totale. Pour les sceptiques, nous reproduisons (à titre gracieux) l'essence de la démonstration: «J'estime que c'est une grande chance que les banques fassent de bons bénéfices ces temps-ci. C'est à cette condition seulement qu'elles sont en mesure de soutenir l'économie comme elles le font actuellement. Si les banques n'intervenaient pas, qui d'autre le ferait? Les caisses de la Confédération sont vides!» Etc., etc. Voilà en effet un expert qui ne mâche pas ses mots. Et de qui s'agit-il? De M. N. Senn, président de la Direction générale de l'UBS. On n'est jamais mieux servi que par soi-même.